

# VISIO - Indisponibilité physique : perfectionnement/actualisation

En Visio-conférence, de 9h00 à 17h00

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Contactez-nous pour réaliser cette formation en INTRA

A distance -  
Synchrone

## Objectifs

- Renforcer la connaissance des bases légales
- Mettre à jour la réglementation et les jurisprudences liées à l'indisponibilité physique des fonctionnaires et des contractuels

### Public Visé

Responsables et gestionnaires chargés de la gestion des congés liés à l'indisponibilité physique des fonctionnaires et agents contractuels territoriaux

### Pré Requis

Avoir suivi le stage "Indisponibilité physique dans la fonction publique territoriale" ou justifier d'une expérience suffisante, niveau confirmé

## Objectifs pédagogiques

Renforcer la connaissance des bases légales et mettre à jour la réglementation et les jurisprudences liées à l'indisponibilité physique des fonctionnaires et des contractuels

## Méthodes et moyens pédagogiques

- Exposé théorique illustré d'exemples
- Échanges entre participants
- Support documentaire via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

### Déroulement pédagogique et prérequis techniques de la classe virtuelle, à distance

- Chaque jour est séquencé en 4 séquences d'1h30. Pause de 15 à 30 minutes le matin et l'après-midi. Pause méridienne d'une heure.
- Chaque stagiaire sera invité à rejoindre une salle digitale, via un lien d'accès, un ID de réunion communiqué par mail, au minimum 15 minutes avant le début de la session, pour permettre de paramétrer sereinement sa connexion.
- Chaque stagiaire reste maître de sa connexion visuelle (caméra) et sonore (son), pour permettre de suivre en toute autonomie et dans le respect de tous.
- Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible, une webcam et un micro.

## Parcours pédagogique

- Mise à jour des acquis en matière d'indisponibilité physique des fonctionnaires territoriaux et des agents contractuels
- Revue de la jurisprudence récente
- Conseils statutaires et gestion des dossiers en fonction des demandes des participants

## Qualification Intervenant.e.s

Fonctionnaire juriste RH spécialiste de la protection sociale

Ces deux journées permettent d'actualiser et de perfectionner les connaissances sur la réglementation de l'indisponibilité physique des fonctionnaires et contractuels

## **Méthodes et modalités d'évaluation**

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

**Modalités d'évaluation :** Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation :** un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.
  - **Après la formation :** une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form
- Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.

**Attestations de la formation :** Assiduité et Fin de formation

## **Modalités d'Accessibilité**

Merci de nous contacter pour tout besoin d'aménagement

### **Durée**

**14.00** Heures  
**2** Jours

### **Effectif**

De 4 à 14 Personnes

### **Tarifs (net de taxes)**

<b>Inter (Par personne) :</b>	<b>1 280.00</b>
<b>Inter Adhérent (Par personne) :</b>	<b>1 180.00</b>



### **Contactez-nous !**

**Gaëlle DUCHER**  
Responsable Ingénierie Formation

**Tél. : 0153391418**  
**Mail : gaelle.ducher@adiaj.org**